



# AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE :

Conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, le conseil tiendra une séance extraordinaire le mardi le **27 janvier 2026 à 19h30 à la salle du conseil de l'hôtel de ville**, située au 100, place de la Mairie, une séance spéciale pour l'adoption du budget pour l'exercice financier 2026 et le programme triennal d'immobilisations 2026, 2027 et 2028.

**DONNÉ à Mont-Blanc, ce 16<sup>e</sup> jour de janvier deux mille vingt-six.**

A handwritten signature in blue ink that reads "Caroline Fouquette".

---

Caroline Fouquette  
Directrice générale adjointe  
et greffière-trésorière adjointe